

Paris, le 19 avril 2019

CONVOCATION ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ELECTIVE DE LA LIFBB

Les Assemblées Générales de la Ligue Ile de France de Basketball auront lieu le :

SAMEDI 22 JUIN 2019 à partir de 9h00
COLISÉE DE MEAUX
73 avenue Henri Dunant 77100 MEAUX

L'Assemblée Générale Elective sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire en vue d'une modification des Statuts de la Ligue Ile de France de Basketball.

- Chaque association membre est de plein droit représentée par son Président en exercice. Toutefois, le Président peut donner mandat exprès, à une personne de son club licenciée à la FFBB, afin de représenter celui-ci.
- Présence obligatoire pour les associations sportives ayant des équipes évoluant en championnat fédéral ou régional, seniors, jeunes et anciens (Cf. tableau des manquements LIFBB 2018/2019).
- Les associations sportives participant exclusivement aux Championnats Départementaux et Basket en entreprise ne sont pas obligées d'être physiquement présentes mais, en cas d'absence, elles doivent **IMPÉRATIVEMENT** être représentées à l'aide d'un pouvoir (la nouvelle procédure des pouvoirs vous sera transmise ultérieurement). La procuration est donnée à un votant qui ne pourra représenter qu'une association sportive en plus de la sienne (Cf. tableau des manquements LIFBB 2018/2019)
- Les associations sportives ne sont pas autorisées à voter par procuration.
- Le nombre de voix de chaque association sportive est égal au nombre des licenciés de celle-ci établi à la date du **31 mars 2019**.
- L'ordre du jour des Assemblées Générales Élective et Extraordinaire vous sera adressé avant le 7 juin 2019.
- Les Rapports Moral et Financier vous seront envoyés avant le 7 juin 2019.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

ile de France



**Le Secrétaire Général
Marceau DURAND**



117 rue du Château des Rentiers
BP 40188 - 75623 PARIS CEDEX 13
01 53 94 27 70
Courriel : ligue19@basketidf.com
Siret n°784 354 185 00026
Code NAF : 9319Z

www.basketidf.com